



Réunion du 23 septembre 2010

**CIC Lyonnaise de Banque
8, rue de la République
69001 LYON**



Lyon



Ordre du jour

9h30 – 11h30 : Les évolutions des télédéclarations IS, CET, abaissement des seuils de téléprocédures : Intervention de la direction des impôts (délégation inter-régionale) : le portail impot.gouv.fr
11h30 - 12h30 : Les moyens de paiement
12h30 - 14h00 : Déjeuner
14h00 - 15h00 : La fin d'Etebac : EBICS
15h00 - 17h00 : L'intelligence économique : un atout pour nos clients

Sommaire

1. ACCUEIL DE PATRICIA ALONSO ET DU CIC	3
2. EVOLUTION DES TELEDECLARATIONS	3
2.1. STATISTIQUES ET PRESENTATION DES PROCEDURES EXISTANTES.....	3
2.2. NOUVEAUX SEUILS.....	3
2.3. L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES.....	4
2.4. QUESTIONS REPONSES	4
3. LES NOUVEAUX MOYENS DE PAIEMENT	4
3.1. LES VIREMENTS SEPA (SEPA CREDIT TRANSFER OU SCT).....	5
3.2. LES PRELEVEMENTS SEPA (SEPA DIRECT DEBIT OU SDD)	5
3.3. LA CARTE BANCAIRE PANEUROPEENNE (SEPA CARDS FRAMEWORK OU SCF).....	5
4. LA FIN D'ETEBAC : EBICS	5
5. L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE : UN ATOUT POUR NOS CLIENTS	6
5.1. DEFINITION DU CONCEPT « IE »	6
5.2. LES ETAPES DE LA DEMARCHE « IE »	6
5.3. LES OUTILS D'INTELLIGENCE ECONOMIQUE.....	6
5.4. INTELLIGENCE COLLECTIVE ET RESEAUX SOCIAUX DANS L'ENTREPRISE	6
5.5. TYPOLOGIE, FINALITES ET FONCTIONNEMENT DES RESEAUX SOCIAUX	6
5.6. APPORTS DES RESEAUX SOCIAUX D'ENTREPRISE.....	6

1. Accueil de Patricia ALONSO et du CIC

Patricia remercie les nouveaux membres du Club

M. DI NATALE nous accueille : c'est le successeur de François RICHE au CIC.

2. Evolution des télédéclarations

Présentation des intervenants de la DGFIP.

M. Gabriel BROCA

Directeur Divisionnaire de la DRFIP résultant de la fusion entre la trésorerie et la direction générale. Représentant du commissaire de gouvernement auprès du Conseil sup.

M. Robert TODSCHINI

Adjoint de M. BROCA. Correspondant des téléprocédures du département du Rhône.

M. TODSCHINI Robert nous fournit la liste des correspondants départementaux pour les téléprocédures. Celle-ci n'est pas forcément connue par les confrères.

Il a des informations récentes au sujet de la nouvelle procédure de connexion au portail impôts.gouv.fr sans certificat.

Cf. diaporama de présentation

2.1. Statistiques et présentation des procédures existantes

Il y a majoritairement des entreprises qui déclaraient la TVA par voie dématérialisée et non l'IS car il n'existe pas d'interface avec les logiciels professionnels. Cela devrait être corrigé à l'avenir. Les informaticiens de la DGFIP étaient très occupés jusqu'à présent en raison des réformes importantes de la fiscalité locale et des changements des serveurs de télétransmission.

Certains experts-comptables peuvent être partenaires EDI. C'est M. TODSCHINI qui s'occupe de l'agrément délivré par l'administration fiscale.

2.2. Nouveaux seuils

A terme le spectre d'entreprises concernées sera très large.

Il est possible de partager les droits sur l'espace. L'entreprise peut faire certaines formalités en parallèle avec le cabinet qui aura son propre certificat (dans l'attente des nouveaux accès sans certificat).

A partir du 4 octobre il sera possible d'accéder à l'espace impôts.gouv.fr sans certificat.

M. TODSCHINI nous fournit des fiches « FOCUS » qui détaillent les différents points pouvant soulever des problèmes.

2.3. L'accompagnement des entreprises

Nouvelle procédure sans certificat

Une nouvelle rubrique va être accessible : « Espace Abonné »

Une demande d'authentification va être associée à une adresse mail avec un mot de passe de 8 à 20 caractères.

A partir de cet espace abonné, qui est identique à ceux déjà créé, il sera possible de créer des habilitations pour différentes entreprises.

L'accès sera possible à compter du 4 octobre.

2.4. Questions réponses

Les procédures de dématérialisation vont permettre à terme d'avoir un dossier fiscal unique sur l'ensemble du territoire.

Procédure EDI pour la CVAE : elle devrait être prête pour 2011.

Pour l'IS : tuyaux prêts à fin 2011 (!).

Pour l'IRPP : pas d'informations particulières. Cela ne sera sans doute pas prêt pour 2011.

Pour les acomptes de TVA, ce sera possible de télédéclarer les imprimés 3514 d'acomptes en EDI dès octobre 2010.

La 2072 devrait être prête pour la campagne 2011 (revenus 2010 ?)

Les membres du bureau remercient messieurs BROCA et TODESCHINI pour leur intervention, leur disponibilité ainsi que les informations récentes qui ont pu glaner.

3. Les nouveaux moyens de paiement

Présentation de M. DI NATALE du CIC.

Cf. diaporama de présentation

A la découverte du SEPA.

L'objectif est de rendre homogène la zone Euro aux fins de meilleure compétitivité des entreprises.

L'espace de concurrence va être très important en matière de service bancaire.

3.1. Les virements SEPA (Sepa Credit Transfer ou SCT)

Le SCT est opérationnel depuis fin 2008. Il représente 4 à 5 % des échanges en France aujourd'hui. Ce taux va monter car l'Etat va faire tous ses virements en mode SEPA à la fin de l'année.

3.2. Les prélèvements SEPA (Sepa Direct Debit ou SDD)

Le débiteur aujourd'hui autorise le créancier au débit. Cette autorisation est aujourd'hui conservée par l'établissement bancaire.

Demain, c'est au créancier de conserver l'autorisation et d'informer le débiteur. Le créancier conserve un mandat unique. Il n'y a plus de demande de prélèvement.

En termes de fraude, la banque restera responsable en cas de prélèvement frauduleux.

3.3. La carte bancaire paneuropéenne (Sepa Cards Framework ou SCF)

La norme EMV est déjà passée => toutes les nouvelles cartes sont déjà en SCF. Les commerçants en France disposent déjà du système EMV (Europay, Mastercard, Visa)

En Europe 75% des paiements par chèques se sont faits en France : cette pratique est peu répandue en dehors de nos frontières. Ce moyen de paiement va disparaître.

Le point important est la conversion du RIB en BIC IBAN. Il est possible de l'automatiser

4. La fin d'Etebac : EBICS

ETEBAC est une norme qui permet aux cabinets de multiples échanges bancaires : récupération des écritures comptables, émission de liste de virement de salaire,...

Cf. diaporama de présentation

ETEBAC utilise un réseau qui va fermer

ETEBAC utilise un ancien réseau France Télécom, en fils de cuivre, spécifiquement dédié et réservé aux échanges de données : le réseau X25

Orange business service :

arrête la commercialisation du réseau X25 en 2009

arrête définitivement le réseau X25 le 1er octobre 2011

augmente progressivement le prix de ses abonnements X25 pour encourager l'abandon par les clients

Il y a deux points importants :

Le protocole de récupération : les cabinets en x25 (réseau transpac) devront passer par Internet en liaison Ebics (protocole franco-allemand retenu).

La lecture des fichiers : les éditeurs doivent mettre à jour les logiciels de récupération. CEGID annonce la MAJ dès le 1S2011

Il y a ensuite un problème d'authentification sur Internet. Aujourd'hui chaque banque dispose de son propre système de sécurité.

5. L'intelligence économique : un atout pour nos clients

Cf. Diaporama de présentation

Les avancées technologiques, et les nombreuses innovations imposent aux acteurs économiques de se tenir régulièrement informés, mais aussi de mettre en place des outils et des politiques adéquats afin d'utiliser l'information de façon optimale et stratégique pour le développement de leurs activités.

Gérer l'information est devenu un véritable défi. La réussite d'une entreprise dépend de sa capacité à appréhender et à gérer l'information. Les acteurs économiques se sont donc dotés de moyens pour mieux gérer et utiliser l'information. On parle à ce titre de plus en plus d'intelligence économique et de travail collaboratif.

5.1. Définition du concept « IE »

5.2. Les étapes de la démarche « IE »

5.3. Les outils d'intelligence économique

Il existe des outils professionnels (assez onéreux) mais aussi des solutions simples et gratuites.

5.4. Intelligence collective et réseaux sociaux dans l'entreprise

5.5. Typologie, finalités et fonctionnement des réseaux sociaux

5.6. Apports des réseaux sociaux d'entreprise

Conditions et facteurs déterminants dans la démarche « IE » :

Volonté de la direction,

Sensibilisation et « éducation » du personnel aux apports concrets de l'IE, à la pratique « terrain » dans l'entreprise

Sensibilisation du personnel sur la sécurité du système d'information et sa protection,

Intervenant pilote « IE » dédié au sein de l'organisation, en charge de conduire le projet de mise en place d'une démarche Intelligence Economique et d'un réseau social.

Mot de la fin de Patricia ALONSO.

Le RDV est donné aux membres pour la prochaine réunion mardi 23 novembre 2010 au sein des locaux d'APICIL à Caluire.

Projet d'ordre du jour :

- Extranets client : documents partagés avec le cabinet - Plateformes collaboratives
- Cegid => PA
- Novaxel => YC
- Quadratus => PA
- Netexco => PA
- AZUR => CD

- Les contrôles informatisés de l'Administration